

Saint-Maurice

INFO

{DÉCEMBRE 2017}

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledeSaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



*Joyeuses
fêtes*

SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ RYTHMES SCOLAIRES



P.8-9

◇ CULTURE



P.13

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier du mois / 8-9

Animations seniors / 10

Animations jeunes / 11

Cadre de vie / 12

Culture / 13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL
20 décembre 2017 à 20h30

Hôtel de Ville

CÉRÉMONIE DES VŒUX

9 janvier 2018 à 19h30

Espace Delacroix

MOI ET FRANÇOIS MITTERRAND

13 janvier 2018 à 20h

Théâtre du Val d'Osne

Saint-Maurice *INFO* :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Fotolia - Service Communication, G. Ledig.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





Lors de mon élection, le 14 octobre, j'ai indiqué comment je conçois ma fonction de Maire : à l'écoute de chacun et au service de tous. Je m'y emploie jour après jour, multipliant les rendez-vous avec les autorités publiques comme avec les Mauritien. Et, en priorité, j'ai voulu aborder les problèmes de sécurité publique avec le Préfet, la Procureure de la République et le responsable de la police nationale de notre commissariat de Charenton. J'entends privilégier les contacts directs et je me réjouis de votre participation aux réunions publiques de quartier ainsi que de la venue du commandant de police, à mon invitation, à l'une de ces réunions.

L'écoute et le dialogue précédant l'action, le sens de mon mandat consiste à prendre des décisions et à en rendre compte. C'est la méthode que j'entends privilégier dans le choix de la réforme des rythmes scolaires. Vous trouverez dans ce numéro un article détaillé sur la question posée, ses enjeux et le processus au terme duquel je prendrai position sur le maintien de la semaine des 4 jours et demi ou le retour à celle des 4 jours. En toute hypothèse, je ne veux qu'une chose : penser d'abord à l'intérêt de l'enfant, en étant à l'écoute des parents, des enseignants et des personnels de la ville concernés.

Noël approche et c'est un temps fort de la vie des familles. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de l'affection des vôtres et de l'attention vigilante que votre ville porte à chacune et chacun d'entre vous. J'aurai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui, pour des raisons de santé ou du fait des circonstances de la vie, vont se retrouver isolés.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de Nouvel An à tous ! Que ces instants exceptionnels donnent à tous l'occasion et l'envie de partage. Et rendez-vous le 9 janvier, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui vous réservera quelques surprises...

Très cordialement,

Igor SEMO

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois

Leurs efforts récompensés

70 jeunes Mauritiens ont été récompensés par Igor Semo lors de la « réception des jeunes diplômés » organisée en leur honneur vendredi 24 novembre en présence de Michel Herbillon, Député, d'élus et de nombreux parents. Tous ont reçu un cadeau offert par la Ville. Le maire a également remis aux bacheliers la médaille du Baccalauréat gravée à leur nom. Félicitations aux lauréats.



La Résidence de Presles fête ses 40 ans

Le 9 novembre 1977, le premier « Foyer-logement pour anciens » de la Ville de Saint-Maurice était inauguré par la première Dame, Anne-Aymone Giscard d'Estaing, accompagnée du Préfet et du maire Louis Manchon. Le déjeuner, offert aux premiers résidents, avait lieu dans la salle des fêtes, l'actuel Théâtre du Val d'Osne. 40 ans plus tard, un repas d'anniversaire est organisé pour les résidents, en présence d'Igor Semo, notre maire, et de Christian Cambon, notre sénateur. À cette occasion, les résidents ont reçu un petit cadeau souvenir.



Un premier rendez-vous réussi!

Jeudi 30 novembre, Igor Semo a inauguré l'exposition « Premier rendez-vous » consacrée aux peintures d'Annie Brétilion à la médiathèque Delacroix en

présence de nombreux visiteurs et de Françoise Nolot, maire adjoint en charge de la culture. N'hésitez pas à venir admirer ses toiles jusqu'au 6 janvier 2018.



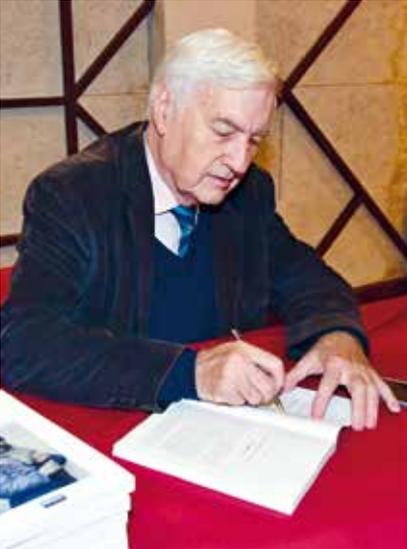
Les Médailleurs du travail distingués en mairie

Lundi 4 décembre, 25 Mauritiens ont reçu des mains du maire leur diplôme de la médaille du travail lors d'une réception en leur honneur dans les salons de l'Hôtel de Ville. 5 ont obtenu le Grand or, 2 l'or, 8 le vermeil et 10 l'argent. Cette distinction existe depuis 1948, elle est décernée par l'État mais son attribution n'est pas automatique : c'est au salarié de la demander.



11 novembre : une belle commémoration

Après la messe « Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres » en l'église Saint André, les délégations se sont rendues au 68, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, dernière adresse de Dolorès Tilkin, Mauritiennne résistante de la Seconde Guerre mondiale, où Igor Semo a dévoilé une plaque en son honneur. Après un dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Charenton, la cérémonie s'est déroulée place Charles de Gaulle en présence de notre député Michel Herbillon et de nombreux enfants qui ont chanté la Marseillaise. Pendant le déjeuner des anciens à l'Espace Delacroix, les convives ont pu admirer plusieurs expositions. Rémy Arnaud, ancien élu Maurisien, est également venu dédicacer son livre « Itinéraire d'un combattant - de l'Alsace aux Flandres, un jeune Français dans la Guerre de 14-18. »



EN BREF

Nouveaux à Saint-Maurice

Ostéopathie animale à domicile

Le Docteur Xavier Augustin-Lucile, ostéopathe vétérinaire, s'occupe de vos chiens, chats et équidés en prévention ou en soin : douleurs chroniques, problèmes locomoteurs, arthrose, suivi post opératoire... Une méthode naturelle qui repose sur la sensibilité, le toucher et le ressenti.

Contact : 07 68 42 47 80 - osteokami@hotmail.com - facebook.com/osteokami/

Réflexologue Dien Chan

Carole Vallée, réflexologue, vous propose des massages fondés sur la stimulation des zones réflexes du visage ou du corps, relançant ainsi le processus d'auto-régulation de l'organisme afin d'obtenir rapidement une détente du système nerveux et un soulagement de la douleur (tendinite...) ou autres troubles (hypertension...).

Contact : 07 82 92 64 69 - ongle-gel-paris.fr

Modification

des horaires d'ouverture des bureaux de Poste

Depuis le 4 décembre, les horaires des bureaux de Poste de Saint-Maurice ont changé :

- **Bureau Leclerc** : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (fermeture le mercredi), le samedi de 9h30 à 12h30.

- **Bureau Montgolfier** : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h (fermeture le jeudi après-midi), le samedi de 9h30 à 12h30.

Emploi

Ateliers de préparation aux entretiens d'embauche

Les mardi 19 et jeudi 21 décembre de 14h à 17h. Inscription obligatoire auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi au 01 46 76 50 00.

PACS : rendez-vous désormais en Mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré aux mairies. Ce transfert de la procédure des tribunaux d'instance vers les communes est une mesure de la loi de modernisation de la justice publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016.

Pour conclure un pacte civil de solidarité, les partenaires doivent rédiger une convention et la faire enregistrer auprès de la Direction des Affaires Générales de la commune (55 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice).

Constitution du dossier

Les cerfas relatifs à la convention et à la déclaration de PACS et la liste des pièces à fournir sont disponibles sur le site service-public.fr page Pacte civil de solidarité.

Dépôt du dossier

Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter à la Direction des Affaires Générales pour déposer le dossier. Un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS à l'occasion duquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'Officier de l'État Civil avec l'original de leur pièce d'identité en cours de validité.

Enregistrement et publicité

L'Officier d'Etat Civil vérifie si les conditions légales sont remplies et enregistre la déclaration. Le PACS produit ses effets à la date de son enregistrement. Après cette formalité, il apparaîtra en mention marginale sur l'acte de naissance de chacun.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler le 01 45 18 82 24.



Les Saint-Maurice de France et d'Europe

Chaque année, les villes ayant «Saint-Maurice» dans leur nom se réunissent dans un esprit convivial et festif afin de découvrir une nouvelle région et tisser des liens d'amitié et de fraternité. **En 2018, le rassemblement se déroulera les 9 et 10 juin à Saint-Maurice-en-Cotentin**, dans le département de la Manche. Vous avez la possibilité de participer :

- Au week-end seulement (100€ festivités et repas hors transport et hébergement)
- Au séjour de 5 jours avec excursion à Jersey et visite du Cotentin.

Informations pratiques : inscription avant le **31 janvier 2018** au 01 43 76 29 73.



Réunions de quartiers : des moments privilégiés d'échanges et de rencontres

Les habitants des quartiers du Pont, de l'ancienne Gendarmerie et du Plateau ont été nombreux à participer aux réunions publiques auxquelles le Maire, Igor Semo et l'équipe municipale les avaient conviés. Ces rencontres de proximité leur ont permis d'échanger sur les actions réalisées, les projets à venir et les questions de la vie quotidienne. Voici les sujets qui ont particulièrement retenu l'attention des participants :

Propreté

Malgré les efforts financiers importants consentis pour le nettoyage de la voirie et des trottoirs via le train de lavage (environ 130 000€/par an) en complément du travail des cantonniers, les Mauritiens ont soulevé beaucoup de questions en matière de propreté de la ville. Un audit sera prochainement réalisé.

Sécurité

La sécurité a été renforcée notamment par la création d'un nouvel Hôtel de Police et d'un Centre de Supervision Urbain. De nouvelles caméras ont été installées et la Police municipale, armée depuis 2015, compte désormais 13 agents. Le Maire, dès sa prise de fonction, a par ailleurs rencontré :

- le Commandant du commissariat de Charenton, afin d'obtenir un passage régulier de la BAC.
- le Préfet, afin d'aborder le projet de fermeture de nuit du Commissariat de Charenton.

Capitole

La Ville a acquis le Capitole pour un montant de 2 millions d'euros après plusieurs années de procédure de préemption. Le futur projet mixte abritera deux salles de cinéma et quelques appartements. La façade Art Déco sera sauvegardée. Une mission d'étude du marché cinématographique est actuellement en cours de réalisation.

Circulation

Afin de lutter contre le stationnement en double file rue du M^{al} de Lattre de Tassigny, la réalisation d'emplacements minute est à l'étude.

Afin d'éviter le stationnement des cars, un dispositif a été installé récemment rue du M^{al} Leclerc et le sera prochainement avenue de Gravelle.

Stationnement

La réforme du stationnement a été présentée. À partir du 1^{er} janvier, de nouvelles règles vont s'appliquer (plus d'infos dans le prochain Saint-Maurice Info).

Rénovation de la galerie des Arcades

Le dossier avance : les choix techniques retenus ont été présentés.

Résidence Mozart

Les résidents ont fait état des actes d'incivilité qui perturbent leur quotidien et se sont plaints des engagements non tenus par le bailleur. Une réunion est prochainement programmée entre le Maire et Espace Habitat afin d'aborder ces sujets.

Sécurité : une grille est en cours d'installation pour clôturer la cour intérieure.

Finances publiques

Malgré le contexte institutionnel incertain qui entoure les collectivités territoriales (Territoire, Métropole du Grand Paris...), la municipalité maintient un taux d'endettement très faible (55€/Mauritien) et maîtrise sa pression fiscale.

Le maire continue le tour des quartiers. Retrouvez dans le prochain numéro les échos des réunions à Montgolfier et à Panoramis.



RYTHMES SCOLAIRES : LA VILLE LANCE UNE LARGE CONCERTATION

LE DÉCRET DU **27 JUIN 2017**
RELATIF À L'ORGANISATION DE LA
SEMAINE SCOLAIRE, DANS LES ÉCOLES
MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES,
PERMET AUX COMMUNES DE CHOISIR
LE RYTHME SCOLAIRE QUI SERA
APPLIQUÉ **À LA RENTRÉE 2018.**

UN RETOUR À LA SEMAINE
DE QUATRE JOURS OU LE
MAINTIEN DES QUATRE
JOURS ET DEMI ?

VOICI LA QUESTION SIMPLE
QUI VA ÊTRE POSÉE À LA
COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE
(PARENTS D'ÉLÈVES,
ENSEIGNANTS, PERSONNEL
MUNICIPAL).



DONNEZ VOTRE AVIS !

Qu'est-ce qu'on décide ?

À la demande de l'Éducation Nationale, la Ville doit se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire et a décidé de lancer une large consultation afin de recueillir les avis des parents d'élèves, des enseignants et du personnel municipal (animateurs, ATSEM).

Deux choix sont soumis à consultation :

- Le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).
- Le maintien de la semaine actuelle de 4,5 jours, avec une matinée scolaire le mercredi.

CHOIX A

LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

LUNDI MARDI	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Nouveaux Ateliers du Soir
MERCREDI	Accueil des loisirs				
JEUDI VENDREDI	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Nouveaux Ateliers du Soir

CHOIX B

LE MAINTIEN DE LA SEMAINE ACTUELLE DE 4,5 JOURS, AVEC UNE MATINÉE SCOLAIRE LE MERCREDI

LUNDI MARDI	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Nouveaux Ateliers du Soir
MERCREDI	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Accueil des loisirs		
JEUDI VENDREDI	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Nouveaux Ateliers du Soir

Comment ?

Dès le 18 décembre, les parents pourront donner leur avis via un questionnaire qui sera envoyé par courrier. Toutes les modalités de la consultation y seront détaillées. Les résultats seront présentés lors de conseils d'école extraordinaires qui auront lieu début janvier.

Le résultat de cette enquête, pondéré par le point de vue de la communauté éducative, fera l'objet d'un arbitrage par la municipalité qui déterminera la future semaine scolaire en tenant compte de l'intérêt des enfants et de l'équilibre familial de chacun. Le rythme scolaire choisi rentrera en vigueur à la rentrée de septembre 2018.

Les étapes de la concertation

- **Du 18 décembre au 9 janvier**
Vote des parents
- **10 janvier**
Dépouillement des votes
- **Semaine du 11 janvier**
Conseils d'école extraordinaires
- **Le 16 janvier**
Annonce de la nouvelle organisation

La mise en place des rythmes scolaires en 2014 à Saint-Maurice a nécessité de longs mois de travail, des changements importants d'organisation et un investissement de toute la communauté éducative. Un projet éducatif a été mis en œuvre, prioritairement tourné vers les besoins des enfants. La commune a développé des accueils périscolaires de qualité, a accru le niveau de formation des animateurs et renforcé la variété des ateliers développés. En 2018, quel que soit le rythme qui sera retenu, les Ateliers du Soir seront assurés.

Décret du 27 juin 2017

Le décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Agenda



Cours de Gym

Vendredis 15 et 22 décembre

De 10h à 11h

Salle des familles - 6 place Montgolfier

Participation sur inscription : **5€** la séance.

Départ du car à 9h30.

Tai Chi Chuan

Lundi 18 décembre

De 14h à 15h30

Salle des familles - 6 place Montgolfier

Participation sur inscription : **5€** la séance.

Départ du car à 9h30.

Visite guidée

Mardi 19 décembre

Visite de Paris et des illuminations de Noël

Participation sur inscription

Départ du car à 19h.

Animation

Mardi 9 janvier

Contes pour rire et pour rêver

La conteuse Catherine Lavelle vous contera tout un sortilège d'histoires pour rire et pour rêver accompagnées de chants traditionnels et de compositions personnelles.

Après-midi suivi d'un goûter.

Participation sur inscription : **5€**

Départ du car à 13h15.

Animation

Mardi 16 janvier

Passion Québec

Goûter canadien avec stand de ventes de produits.

Suivi d'un atelier « attrape-rêves » avec Fanny, Isabelle et Françoise.

Participation sur inscription : **10€**

Départ du car à 14h15.

Les transports franciliens à tarif réduit pour tous les seniors

Dès janvier 2018, tous les retraités du Val-de-Marne, imposables et non imposables, pourront profiter de réductions sur leur carte de transport.



Réservée jusqu'alors aux personnes âgées de plus de 60 ans non imposables ou encore aux adultes handicapés, la carte Améthyste, qui permet d'obtenir un passe Navigo à tarif réduit, sera proposée à tous les seniors du Val-de-Marne.

Aujourd'hui, 50 000 Val-de-Marnais bénéficient déjà d'un forfait Améthyste. Le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités et le Conseil départemental du Val-de-Marne viennent de trouver un accord

après deux ans de négociations pour étendre cette aide départementale à de nouveaux bénéficiaires : dès janvier 2018, les retraités imposables du Val-de-Marne pourront ainsi bénéficier du Pass Navigo à moitié prix (environ 37€ par mois payable mensuellement ou annuellement) et pourront circuler de façon illimitée des zones 1 à 5.

Le forfait Améthyste pour les personnes non imposables ne change pas : il permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Île-de-France au tarif de 25 euros par an.

Le forfait Améthyste se charge directement sur une carte Navigo, il est valable un an à partir de sa date d'émission et renouvelable chaque année.

Pour bénéficier de ces réductions, vous devez faire une demande de carte Navigo (auprès de la RATP) et ensuite faire une demande en ligne sur la plateforme Téléservice Améthyste. Attention, soyez patient, la validation du dossier peut prendre deux mois.

Plus d'infos : <https://www.valdemarne.fr> ou appeler le 39 94 du lundi au vendredi.

Seniors : remplissez vos agendas pour 6 mois !

Programme des animations seniors : découvrez ce que le service Animations retraité vous a concocté pour le premier semestre 2018.



Seniors, vous êtes conviés une fois de plus à participer à de nombreuses activités : différents ateliers, deux ciné-clubs, un goûter canadien avec une animation créative et un stand de vente de produits québécois, une conférence sur le bien-être, un spectacle de magie, des rendez-vous gourmands bien sûr, un loto, des visites et sorties, etc. Sans oublier vos cours sportifs ou de détente qui continuent. Nouveauté de cette saison : un vide-dressing sera organisé à la Résidence de Presles au mois d'avril.

Notez dès à présent le premier rendez-vous 2018 mardi 9 janvier avec les contes pour rire et pour rêver, de Catherine Lavelle accompagnée de divers instruments de musique.

N'oubliez pas de renvoyer la dernière page du guide avec vos choix cochés dès réception du programme, le nombre de places étant limité pour certaines activités.

Le programme complet est disponible sur le site de la Ville rubrique seniors ou auprès de Sandrine Kadoche 01 45 18 80 57 et sera envoyé par courrier à tous les seniors abonnés dans le courant du mois de décembre.

Séance inaugurale du Conseil Municipal des Enfants



Bensimmou Imane (Présidente) - Merah Azyade (Vice-Présidente) - Mvelvou Miyad Yassin - Abdou Sanaa - Arioua Laiyna - Bouillot Louane - Caveau Louis - Cavoy Malbe Antoine - Claude Bouilly Gabriel - Coulibaly Julia - Francisco Hugo - Hajmi Julia - Jacquin Marguerite - Jaena Jaron - Lecoeuche Lesel Maxime - Louani Jilane - Louani Sultan - Martin Courbe Tim - Megret Mathis - Merah Rodayna - Mouche Solene - Nabbat Mathis - Pasquier Elliott - Petitcollin Thi Van - Pfind Louise - Reda Amine - Sobei Nagui - Tessier Alyssa - Verdier Romain - Veuve Margot - Wahhabi Ayoub - Yemmi Camila - Zarri Ilias - Zerbib Elijor

C'est reparti pour une nouvelle année du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Maurice ! Suite aux élections dans les écoles élémentaires, la moitié des membres a été renouvelée lors de la séance inaugurale du 1^{er} décembre pour un mandat de 2 ans. Félicitations aux 26 jeunes conseillers qui participeront activement à la vie de notre commune au sein des différentes commissions et des nombreuses manifestations.

Les enfants ont procédé au vote de leurs projets :

- **Commission culture** : concours de créations manuelles ou artistiques pour une exposition pour personnes âgées ou pour enfants, réalisation d'un journal pour enfants...
- **Commission solidarité** : collecte de jouets pour les enfants de l'hôpital de Saint-Maurice, tournoi de tennis 2018 au profit de l'association ELA...
- **Commission environnement** : collecte de bouchons au profit d'une association, ramasser le plus de déchets, les trier le plus vite possible pour remporter la course...
- **Commission sécurité** : intervention de la Police municipale pour expliquer les règles de conduite pour la sécurité des piétons...

De nombreux projets ont été réalisés cette année :

- Participation à la réalisation d'un agenda scolaire conçu par la Ligue contre le cancer,
- Participation au Téléthon,
- Collecte de jouets, puis vente lors de la brocante du Plateau au profit d'associations caritatives,
- Organisation de rencontres intergénérationnelles,
- Participation au ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe,
- Participation aux commémorations,
- Réalisation d'une bande dessinée en collaboration avec le Conseil des seniors.

En cours de réalisation :

- La GIVE-BOX : utilisation des cabines téléphoniques anglaises pour échanger des livres.

EN BREF



Quotient familial

Afin de mieux tenir compte de votre situation et vous permettre de bénéficier en 2018 du tarif le plus adapté, nous vous invitons à mettre à jour votre quotient familial. Pour cela, vous devez fournir à la Régie Principale, au 1^{er} étage de la mairie, **avant le 31 janvier 2018** l'avis d'imposition 2017 ou l'avis de situation fiscale déclarative et l'attestation de paiement de la CAF du mois de décembre 2017. Si vous ne présentez pas les documents nécessaires, le tarif maximal sera appliqué pour l'ensemble des prestations jusqu'au jour de présentation des justificatifs et sans rétroactivité.

Inscriptions séjours hiver 2018

La Ville de Saint-Maurice propose aux jeunes Mauritiens âgés de 6 à 17 ans des séjours à la montagne en France et en Italie. Le guide détaillé est consultable sur le site de la ville : www.ville-saint-maurice.com

Inscriptions du **18 au 22 décembre** auprès de l'Accueil Famille

55 rue du Maréchal Leclerc

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Renseignements : 01 45 18 82 78

Vacances sportives

Du **26 au 29 décembre 2017** un stage sportif spécial Jeux de Noël est proposé aux enfants de l'école des sports. Au programme : mini-golf, concours de tir à l'arc, tournoi de raquettes, cirque...

45,40€ pour les Mauritiens (chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).

Réservations et informations :

01 45 18 82 50.



Et si vous compostiez vos déchets ?

Le Territoire Paris Est Marne & Bois vous aide à valoriser vos déchets en mettant à disposition des bacs à compost (280 litres).

Le compostage est un processus naturel et écologique de transformation des matières organiques qui s'opère au contact de l'air et de l'humidité ambiante grâce au travail de micro-organismes comme les bactéries et les champignons. Sous leur action, les déchets biodégradables perdent 75% de leur volume et se transforment en compost, une matière proche du terreau, riche en éléments minéraux, qui peut être utilisée comme fertilisant au jardin, dans le potager et dans les jardinières.

Les avantages du compostage

Le compostage est un geste citoyen par lequel on transforme les biodéchets en fertilisant naturel. Cela permet de :

- réduire la quantité de déchets que l'on jette à la poubelle ;
- faire des économies (individuelles et collectives) en achetant moins de sacs-poubelles et d'engrais et en limitant les frais de collecte et de traitement des déchets ;
- mieux respecter l'environnement en limitant les nuisances liées à la gestion des déchets et à l'utilisation d'engrais chimiques et en rendant à la terre la matière organique qu'elle nous a donnée.

Que peut-on composter ?

- Les déchets ménagers : épluchures et restes de fruits et légumes, marc de café, filtres à café, sachets de thé, essuie-tout, pain, coquilles d'œufs, papiers et papier journal...
- Les déchets de jardin : tonte de pelouse, mauvaises herbes, fleurs fanées, feuilles mortes...

Que ne peut-on pas composter ?

Tous déchets d'origine animale (restes de viande et de poisson, produits

laitiers), plastiques et tissus synthétiques (nylon, etc.), métaux, verre, les papiers glacés et/ou colorés, les langes jetables, litières non biodégradables d'animaux...

D'une manière générale, aucun produit chimique ne doit être mis au compost.

Comment composter ?

Pour produire du compost, il faut mettre ses déchets en vrac dans le composteur, sans oublier de :

- Varier les catégories de déchets
- Aérer régulièrement le compost en le mélangeant.
- Surveiller le degré d'humidité du compost.

Une fois le compost arrivé à maturité, c'est à dire lorsqu'il a un aspect homogène, une couleur brun foncé et une structure grumeleuse, il peut être utilisé en paillis, dans le potager ou en rempotage.

Comment se procurer un composteur ?

Pour vous procurer un composteur contactez le Territoire Paris Est Marne & Bois au 01 48 71 59 13.

Source : www.syctom-paris.fr

Fermeture de la déchèterie du Syctom à Ivry-sur-Seine

La déchèterie située au 44 rue Victor Hugo à Ivry-sur-Seine fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2017. En effet, les travaux de reconstruction du centre multifilière à Ivry/Paris XIII vont débuter dès 2018, l'objectif étant de transformer le centre actuel, vieillissant, en équipement de pointe, associant valorisation énergétique et valorisation organique à l'horizon 2027.

Ces travaux se décomposent en plusieurs phases, la première étant la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique, à côté de l'usine actuelle, en lieu et place du centre de tri et de la déchèterie actuels.

Il n'y aura pas d'équipements de remplacement, mais **tous les usagers du territoire du Syctom peuvent accéder librement à la déchèterie de Romainville (62, rue Anatole France à Romainville).**

Renseignements : www.syctom-paris.fr.



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018

POUR VOS DÉCHETS :



Le Syctom accueille toujours les habitants de son territoire à la déchèterie de Romainville : 62, rue Anatole France 93200 Romainville



Tous vos objets en fonctionnement peuvent être déposés gratuitement à Emmaüs : 42 Rue Pierre et Marie Curie, 94200 Ivry-sur-Seine Tél. 01 43 90 14 75

D'autres solutions sont à votre disposition, pour les connaître vous pouvez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence ou

Un petit bijou d'humour au TVO

Votre prochain rendez-vous des « 20h du TVO » le samedi 13 janvier 2018 est, cette fois, une pièce de théâtre : Moi et François Mitterrand.

Venez rire avec Olivier Broche, ancien membre de la troupe des Deschiens, qui, seul sur scène, joue l'histoire drôle et poignante d'un type banal, second couteau à vie, qui côtoie les maîtres du monde. C'est irrésistible et désopilant, le spectateur navigue entre rire et tendresse pour cet homme bercé d'illusion.

Hervé, homme simple, écrit au président de la République. Nous sommes en 1983, le secrétariat de François Mitterrand lui répond, et cela ressemble à une lettre-type : « Vos remarques seront prises en considération... ».

Je n'en fais pas une affaire d'Etat et n'en tire aucune gloire personnelle, mais à partir de 1983, François Mitterrand et moi avons entretenu une correspondance assidue. Et même si nous nous sommes, par la force des choses, quelque peu éloignés l'un de l'autre, le fil n'est pas tout à fait rompu... Pour Hervé, une amitié naît, une correspondance débute. À l'Élysée, il raconte sa séparation d'avec Madeleine, ses vacances à Charleville-Mézières, il prodigue ses conseils...

Un spectacle à ne pas manquer !

« On rit énormément » *Figaroscope*
 « Désopilant » *JDD*
 « Drolatique » *Le Canard Enchaîné*
 « Une fantaisie » *Libération*
 « Un petit bijou d'humour » *Le Point*



Moi et François Mitterrand
 de Hervé Le Tellier Mise en scène Benjamin Guillard
 avec Olivier Broche

Infos Pratiques

MOI & FRANÇOIS MITTERRAND / 13 JAN 2018 20H

Pièce d'Hervé Le Tellier, avec Olivier Broche, mise en scène de Benjamin Guillard.

Samedi 13 janvier 2018 à 20h au TVO

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Tarifs : 20€ / 15€ (personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, enfants de moins de 12 ans : sur présentation d'un justificatif)

Réservations et achats de places :

Par mail : theatre@saintmaurice.fr

À la régie : 1^{er} étage de la Mairie -

55 rue du Maréchal Leclerc -

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30/16h30 le vendredi.

Tél. : 01 45 18 80 04 (répondeur)

Sur place : ouverture de la billetterie 1 heure avant le début du spectacle (réservation conseillée).

Les places non réglées 48 heures avant la représentation ne vous sont plus garanties.

Venez créer vos décors de Noël à la médiathèque !

La médiathèque organise deux ateliers de fabrication de décorations de Noël en papier. Ateliers gratuits sur inscription au 01 45 18 81 71 ouverts aux petits comme aux grands. Venez en famille passer un bon moment créatif.

Mercredi 13 décembre de 14h à 17h et samedi 16 décembre de 13h30 à 16h30.

Médiathèque Delacroix 29 rue du Maréchal Leclerc.

Agenda culturel

Ouvrons les guillemets

Vendredi 15 décembre à 20h30

CHOCOLAT CONTÉ

Découvrez les mythes et légendes de l'arbre sacré des civilisations mésoaméricaines : le cacao. Une dégustation gourmande préparée par le chocolatier vous sera offerte à l'issue de la soirée.

Médiathèque Delacroix - 29 rue du M^{al} Leclerc - 01 45 18 81 71 - Entrée libre

Concert de Noël

Mardi 19 décembre à 19h

CONCERT DES JEUNES ARTISTES

Les élèves du Conservatoire Messiaen vous invitent à leur traditionnel concert de Noël. Un instant musical à partager en famille.

Salle Louis Jovet - 14 rue Paul Verlaine

Entrée libre

Ah ! Les histoires de familles

Mercredi 20 décembre à 10h30

SPECTACLE (de 3 mois à 4 ans)

Dans les familles, il y a ce qui fait la vie et les histoires : des câlins, des caprices, de belles frayeurs, des blagues, des colères, des surprises. Dans mes familles, il y a une reine, un géant, un loup, la poule grise, la mamie, le tonton et la tata. Venez que je vous les présente !

Médiathèque Montgolfier

6 place Montgolfier - 01 49 76 47 25

Entrée libre

Le mardi pardi !

Mercredi 20 décembre à 16h

SPECTACLE (de 4 à 10 ans)

Une princesse, une grande colère, et un chemin... Sur ce chemin où le danger guette, les jours de la semaine sont des paroles magiques. C'est un voyage, une course poursuite où l'on rit du troll, où l'on tremble pour la princesse, où l'on se demande à chaque fin de journée ce que réservera le lendemain... Il faut savoir courir vite et faire preuve d'astuce pour arriver enfin tout au bout, au dimanche qui délivre son secret...

Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

01 45 18 81 71

Entrée libre

De la réforme des rythmes scolaires...

Depuis les lois Jules Ferry ayant rendu l'enseignement primaire public et gratuit, puis l'instruction obligatoire, enfin imposé un enseignement laïque dans les écoles publiques, les semaines des élèves ont beaucoup évolué.

Pendant des décennies, les calendriers scolaires ont été élaborés en s'alignant sur les travaux des champs, puis, à partir des années 60, ils ont été définis en partenariat avec le Ministère du tourisme.

Les plus anciens d'entre nous ont connu la semaine de 5 jours avec le jeudi comme jour de repos, remplacé par le mercredi au début des années 70.

Pendant de nombreuses années et jusqu'en 2008, les écoliers de France sont allés à l'école 4,5 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et les samedis matin.

En moins de dix ans, nous en sommes à notre troisième réforme des rythmes scolaires.

En 2008, nous sommes passés de 4,5 à 4 jours avant de revenir en 2014 à une semaine de 4,5 jours, le mercredi ayant remplacé le samedi.

Aujourd'hui, l'éducation nationale nous demande de nous prononcer de nouveau : soit rester à la semaine de 4,5 jours ou revenir à une semaine de 4 jours.

Il faut avouer qu'il y a de quoi s'y perdre et on peut sérieusement se demander où sont les intérêts des élèves dans tout ça.

Au début de l'été 2017, certaines villes ont décidé très rapidement de revenir à la semaine de 4 jours sans concertation.

Ce n'est pas l'option que nous avons prise à Saint-Maurice.

Nous souhaitons que le choix de la semaine scolaire de nos enfants fasse l'objet d'une large réflexion de la part de la communauté éducative, réflexion qui doit prendre en compte l'intérêt des élèves et le point de vue de toutes les parties : les parents, les enseignants et les employés municipaux (animateurs, ATSEM).

C'est dans ce cadre que la concertation sera réalisée tout au long du mois de décembre et se conclura par un vote au début du mois de janvier ; cette consultation permettra alors à la Municipalité d'arbitrer et de transmettre sa décision à l'Éducation nationale.



Philippe BOURDAJAUD,
2^e maire adjoint chargé de la vie scolaire,
périscolaire et leur équipement, de la
jeunesse et du jumelage
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Nos quartiers ont du talent !

La 1^{ère} des 4 réunions de quartier qui s'est tenue ce 23 novembre dans le quartier du Pont et de la Gendarmerie a donné lieu à de riches discussions entre habitants et élus. L'occasion pour le nouveau maire de présenter également le bilan de mi-mandat. Comme l'autorise l'exercice, les participants n'ont pas hésité à évoquer les points les plus sensibles à leurs yeux.

Ainsi, des résidents de la Tour Mozart ont fait part, en l'absence de résultats significatifs, de leur « ras le bol ». Leur bailleur n'apporterait pas de réponses concrètes aux incivilités en pied de l'immeuble, dans les parties communes, aux pannes d'ascenseurs à répétition.

En effet, cela fait des années que les promesses qui, tout un chacun le sait bien, n'engagent que ceux qui y croient, n'aboutissent pas à une solution pérenne. Il ne m'appartient pas ici d'affirmer que le bailleur a failli à ses obligations légales par ses manquements mais tout du moins peut-on parler d'une certaine inertie de sa part dans sa gestion de la résidence.

Lorsque les incantations, l'appel au Préfet, au Maire ne suffisent pas alors que reste-t-il ? la colère ? la Justice ?

Espérons que les prochains Rdv prévus avec les parties prenantes leur permettront de se mettre au diapason.



Patricia RICHARD,
Conseillère municipale
PatriciaRichard1967@gmail.com

Gestion des crèches - de quelle rentabilité parle-t-on ?

Un rapport annuel d'activité 2016 pour la crèche des Diablotins, gérée par Evancia SAS, a été présenté au conseil municipal. La gestion de 47 berceaux a été privatisée, au prétexte que le reste à charge couvert par les impôts, serait moins élevé que celui résultant de la gestion des crèches publiques. La comparaison du bilan d'Evancia SAS et du compte administratif 2016 prouve le contraire. Le taux de reste à charge est de 44 % pour les Diablotins et de 38 % pour les crèches publiques. En réalité, dans le contrat passé avec la SAS Evancia, la participation de la ville constitue une garantie de rémunération de la société quelle que soit son niveau d'activité annuelle, et lui permet de faire du profit. Nos impôts nourrissent leurs profits!

Claude NICOLAS,
Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne
ccg.nicolas@wanadoo.fr



saintmauriceresolumentagauche.wordpress.com

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 17 décembre > Pharmacie des Deux Communes

46 avenue de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 68 20 33

Dimanche 24 décembre > Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton

Tél.: 01 43 68 06 61

Lundi 25 décembre > Pharmacie du marché

68 bis rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 31 décembre > Pharmacie Mondot

2 rue du Maréchal Leclerc à Charenton

Tél.: 01 43 68 03 97

Lundi 1^{er} janvier > Pharmacie Pucci

20 rue du Maréchal Juin à Maisons-Alfort

Tél.: 01 43 68 09 50

Dimanche 7 janvier > Pharmacie Nguyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 14 janvier > Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Permanence de votre Député



Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice, **le lundi 22 janvier à partir de 18h.**

État civil



Naissances :

Yasmine BELLOUCIF – Juliette BENET – Rébecca DOSSEH-ADJANON – Sandra AMZIANE – Zélie FUSILLIER – Cléo CASSETTE – Zoé FRESNE GERHARD – Inès KASSI

Décès :

Georgette JÉROME – Liliane BOUCHARD veuve SCHWARZ – René PERRETON – Marcelle LAUSSINE veuve DUFAUT – Michel CATTEAU – Jeannine CHAMBON veuve JOUSSELIN – Thérèse LOPEZ veuve SAILLARD – Jacqueline DURET veuve NIZOU – Yvette COHEN ARAZI veuve AMIACH

Mariages :

Mickaël MAMOU et Elia ZAOUÏ – Benjamin HONG et Florine BOUJARD



Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.
Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>

Actu des assos

Téléthon

SOIRÉE DES TALENTS

Vendredi 15 décembre à 20h

L'association Téléthon Saint-Maurice Manon présente « Les Talents du Téléthon 2017 ». Spectacle joué au profit du Téléthon (danses, chansons, musiques, sketches...).

Réservation : 06 67 22 85 63

Théâtre du Val d'Osne - 49 rue du M^{al} Leclerc - Tarif : 5€

DÎNER DU TÉLÉTHON

Samedi 16 décembre à partir de 19h

Soirée latino / Tirage de la tombola

Inscriptions au : 01 43 76 29 73

à l'Espace Delacroix 27 rue du M^{al} Leclerc
Tarif : 25€ le menu (12€ moins de 12 ans)

Accueil Familles Cancer

ATELIER YOGA

à destination des malades et des proches.

Séances **les 13/12 et 10/01/2018 de 17h à 18h.**

ATELIER SOPHROLOGIE

à destination des proches-aidants (en alternance avec le groupe de parole des proches).

Prochaine séance le **23 décembre de 10h30 à 12h.**

Adresse des ateliers : 68 rue du Pont de Créteil à Saint-Maur.

Infos : 01 43 97 38 59 www.afcancer.fr

Visiteurs de Malades dans les Établissements Hospitaliers

L'association recherche des bénévoles pour la Saison 2017-2018. Vous avez un peu de temps libre ? Envie de moments d'enrichissement et de faire de belles rencontres ? Venez rejoindre les bénévoles de l'association VMEH pour tenir compagnie et rendre visite une demi-journée par semaine aux patients d'hôpitaux ou aux résidents de maisons de retraite. Plus de renseignements auprès de Madame Dufrenne, responsable Communication au 01 46 58 97 51 ou 06 64 00 67 53 ou par mail à joelle.dufrenne@free.fr

Bientôt une
Application mobile

Tableaux
numériques

Saint-Maurice ville



connectée

Newsletter

Vélos connectés

Portail famille

Site
internet

Facebook

Pinterest



Démarches

en ligne



Alerte sms



2018

RÉCEPTION DES VOEUX
MARDI 9 JANVIER 2018 À 19H30

Espace Delacroix - 27 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne